

CLUB

Consigne & Réemploi des emballages en Normandie



Contribution dans le cadre de la concertation nationale "Consigne bouteilles"

Concertation coordonnée en Normandie par la DREAL

Club animé par en collaboration



en collaboration avec



Les animateurs du Club "Consigne & réemploi des emballages en Normandie"

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS Normandie)

La CRESS est une association reconnue d'utilité publique, qui rassemble les entreprises et les réseaux représentatifs de l'Economie Sociale et Solidaire en région, regroupés pour favoriser la démocratie et la solidarité dans l'économie.

Elle fédère ainsi les entreprises de l'ESS - associations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales d'utilité sociale, groupements de syndicats d'employeurs de l'ESS, entreprises sociales... - autour d'un projet politique et stratégique commun.

La CRESS a pour vocation de représenter ces entreprises, de promouvoir et de développer par tous moyens appropriés le secteur de l'ESS en Normandie.

Dans ce cadre, la CRESS Normandie assure notamment une mission de "Contribution de l'ESS à une économie circulaire normande", soutenue par l'ADEME, la Région et la DREETS, qui vise à animer et développer les démarches d'économie circulaire en ESS dans la région, soutenir la structuration de filières durables, et accompagner les territoires dans leurs collaborations avec les acteurs de l'ESS en matière d'économie circulaire.

A ce titre, la CRESS Normandie a initié en 2022 un travail d'animation visant à faire (ré)émerger une filière de consigne pour réemploi des emballages en Normandie. Elle s'est associée pour cela à Normandie Equitable.

www.essnormandie.org

Normandie Equitable

Normandie Equitable est une association fondée en 2011 par des structures du commerce équitable, dans l'objectif de faire progresser une économie plus humaine à l'échelle de la région, en proposant des actions innovantes et joyeuses au grand public.

Aujourd'hui, Normandie Equitable rassemble une quarantaine de structures qui participent à la construction d'une économie éco-responsable en Normandie. Ces structures œuvrent dans tous les domaines et dans tous les secteurs d'activités, et cherchent à prouver que tous les métiers peuvent se réinventer dans le respect de l'homme et de l'environnement.

Ses missions, soutenues par l'ADEME et la Région Normandie : participer à des dynamiques collectives de territoire, contribuer à développer les bonnes pratiques écoresponsables des citoyens, accompagner les professionnels dans une démarche progrès.

La prévention et la réduction des déchets s'inscrivant pleinement dans les valeurs et les perspectives de ses adhérents, Normandie Equitable s'est engagée en collaboration avec la CRESS Normandie dans ce travail d'animation régionale visant à faire (ré)émerger une filière de consigne pour réemploi des emballages en Normandie.

www.normandie-equitable.org

Le choix de la consigne pour réemploi

La CRESS Normandie et Normandie Equitable ont fait le choix d'animer une réflexion autour de la consigne des emballages pour réemploi pour plusieurs raisons.

Le cadre législatif

La consigne pour réemploi des emballages s'inscrit dans la stratégie économie circulaire et la hiérarchie 3R qui vise à privilégier l'évitement et le réemploi des équipements et matériaux avant d'envisager leur recyclage dès lors que cela est possible.

L'année 2023 marque par ailleurs l'entrée en vigueur des objectifs de réemploi des emballages prévus par la loi (AGEC) :

- 5 % des emballages réemployés d'ici 2023 et 10 % d'ici 2027
- Obligation d'utiliser de la vaisselle réemployable pour la restauration sur place à partir de 2023 et pour le portage quotidien de repas à domicile à partir de janvier 2022
- Interdiction des plastiques à usage unique

Pour autant, elle ne fixe pas d'obligation spécifique sur la mise en œuvre de dispositifs de consigne pour réemploi.

De son côté, la stratégie économie circulaire portée par la Région, l'ADEME et l'Etat en Normandie pose dans ses objectifs opérationnels, à la fois la substitution et la valorisation des matières non renouvelables, et le développement de dispositifs facilitateurs du réemploi et de la réutilisation.

Le gain environnemental

Le réemploi des emballages est essentiel pour réduire la pression sur le climat et la biodiversité qu'ils induisent aussi bien en amont, lorsqu'ils sont produits, qu'en aval, lorsqu'ils arrivent en fin de vie.

- Réemployer les emballages dans un circuit performant en termes de taux de récupération, de logistique et de rotation, permet d'abord d'éviter l'extraction de nouvelles ressources (matières fossiles pour le plastique, sable pour le verre, aluminium, etc.).
- Un emballage réemployable a un impact climatique moindre que son équivalent à usage unique : une bouteille en verre réemployée permet de réduire de 85 % les émissions GES par rapport à une bouteille en verre recyclée, de 70 % par rapport à une bouteille en Pet, de 57 % par rapport à une canette en aluminium (Source : Zero Waste Europe, Reloop, 2020).
- Développer le réemploi des emballages permet aussi de prévenir les déchets d'emballages, leur fuite dans la nature ou les océans et de réduire les impacts liés à la gestion de leur fin de vie.

Le gain économique

- **Pour les producteurs**
Une fois les investissements dans un parc d'emballages réemployables amortis, la consigne pour réemploi permet aux metteurs sur le marché de réaliser des

économies, d'autant plus si les systèmes sont mutualisés. Selon l'étude d'impact économique du réemploi Uzaje, financée par l'ADEME et CITEO et réalisée en 2020 : en moyenne, en 2025, le coût d'achat d'une bouteille vide 1 litre fraîcheur en verre réemployé sera 30% moins cher que celui en verre perdu.

- **Pour les collectivités territoriales en charge de la gestion des déchets**
Le réemploi représente un levier certain de réduction des déchets pour les collectivités, et donc des coûts associés de collecte, tri et traitement. Un enjeu d'autant fort face à l'augmentation de la taxe d'enfouissement et d'incinération des déchets, qui contribue à déséquilibrer leurs budgets.

- **Développement d'emplois non délocalisables**

En France, la filière du réemploi compte déjà plus de 2 000 emplois directs non délocalisables, et près de 1 000 sites allant du point de collecte aux centres de lavage. Il y a un an et demi la France comptait 6 opérateurs de filière de réemploi et de laveurs industriels opérationnels, elle en comptera une vingtaine d'ici la fin de l'année 2023.

La place de l'Economie Sociale et Solidaire, dans ces boucles locales de réemploi, est prégnante. Les initiatives portées sur les différents territoires, pour réactiver les filières de consigne pour réemploi, se déploient particulièrement sur des modèles coopératifs ou associatifs qui privilégient l'utilité sociale, la réponse aux besoins du territoire et développement des emplois, y compris pour des publics en difficulté. Les postes de chargé de sensibilisation, chauffeur-collecteur, ou laveur peuvent en effet servir de tremplins valorisants et valorisés vers l'emploi.

C'est le cas en Normandie avec l'ouverture récente du centre de lavage ID'Verre à Val de Reuil (27), qui propose une solution globale de collecte, logistique, lavage des contenants en verre et emploie des salariés en insertion professionnelle.

La filière de réemploi des contenants alimentaires en pleine émergence en Normandie

Les différents enjeux précédemment cités, et l'émergence de porteurs de projets en région Normandie, ont fait apparaître la filière "consigne pour réemploi" comme pertinente à accompagner. D'autant que la consigne des emballages pour réemploi a été réintroduite dans plusieurs régions en France, pour une large partie impulsée par des structures de l'Economie Sociale et Solidaire.

La CRESS Normandie a ainsi lancé en mai 2022 un cycle de rencontres professionnelles intitulé "Le retour de la consigne en Normandie ?", en collaboration avec Normandie Equitable.

- **Objectif** : faciliter la (ré)émergence d'une filière de consigne des emballages pour réemploi en Normandie, dans le cadre d'un projet d'utilité sociale et environnementale, en réunissant tous les acteurs concernés dans un dynamique de coopération régionale.

- **Les acteurs concernés par filière en Normandie**, à tout niveau de la chaîne de valeur :
 - Producteurs (brasseurs, cidriers, autres boissons, producteurs de lait, de miel, légumeries et conserveries, restaurateurs, traiteurs, restauration collective)
 - Distributeurs (commerces en circuits-courts et/ou vrac, magasins bio)
 - Consommateurs (associations de sensibilisation à la consommation responsable et/ou au zéro déchet)
 - Solutions logistiques (transporteurs, cyclo-logistique)
 - Coordination de la filière (porteurs de projets, réseaux ESS, acteurs du réemploi)
 - Collectivités territoriales (EPCL/services en charge des déchets, de la transition écologique, du PAT, syndicats de traitement des déchets)
 - Partenaires et acteurs relais (CREC, Labo NECI, têtes de réseaux ESS, AREA...)

- **Le cycle de 3 rencontres professionnelles** a été organisé avec un séquençage permettant de dépasser la simple interconnaissance, d'apporter un cadre opérationnel aux rencontres et d'aboutir à des propositions collectives pour la filière :
 - 31 mai 2022 : La consigne en Normandie : pourquoi et avec qui ?
 - 5 juillet 2022 : La consigne en Normandie : poser les bases d'une coopération régionale
 - 13 septembre 2022 : La consigne en Normandie : nos propositions collectives

Les rencontres ont respectivement eu lieu à Caen, Rouen et Le Havre.

- **Près d'une centaine d'acteurs** - porteurs de projets, collectivités, producteurs, distributeurs, restaurateurs, partenaires institutionnels... - se sont mobilisés sur l'ensemble des rencontres, avec une présence forte de l'Economie Sociale et Solidaire et l'appui du Réseau Consigne national.

- **Résultat**
 La dynamique d'animation de filière a dans un premier temps permis :
 - une mise en commun des informations
 - une visibilité sur les projets et les initiatives régionales
 - de démontrer que des projets se développent et se concrétisent en Normandie
 - de faire émergence des collaborations entre les acteurs

En revanche, durant les rencontres, aucun acteur ne s'est positionné sur la consigne pour recyclage et le sujet du recyclage n'est pas apparu au cours des travaux autour de "Quelle filière voulons-nous ?".

4 propositions pour le développement de la filière et la création d'un club régional

A l'issue du cycle de rencontre, les acteurs de la filière en émergence ont **priorisé 4 propositions pour développer la filière** de réemploi des emballages en Normandie :

1. Réaliser une étude sur "les besoins du territoire normand en maillage logistique et solutions de lavage des contenants".
Celle-ci est cours de lancement à ce jour, portée par la Région Normandie, l'ADEME, la CRESS Normandie et Normandie Equitable, pour des résultats attendus début 2024.
2. Lancer une campagne de communication régionale "La consigne est de retour !"
Celle-ci est en cours d'élaboration, pour un lancement prévu début 2024.
3. Innover pour développer les points de collecte
4. Mutualiser la réflexion autour de la standardisation des contenants

Parallèlement, les acteurs ont souhaité poursuivre la dynamique d'échanges et les travaux de coopération, en **créant en janvier 2023 un Club "Consigne & Réemploi des emballages en Normandie"**.

Il s'inscrit dans le cadre du réseau NECI (Normandie Economie Circulaire), piloté par la Région, l'ADEME et la DREETS. Ce club et ses travaux restent animés par la CRESS Normandie et Normandie Equitable.

Cartographie des opérateurs ou projets de réemploi des contenants alimentaires en Normandie

Aujourd'hui, une filière opérationnelle de réemploi des emballages, notamment des contenants alimentaires, se déploie et se structure en Normandie :

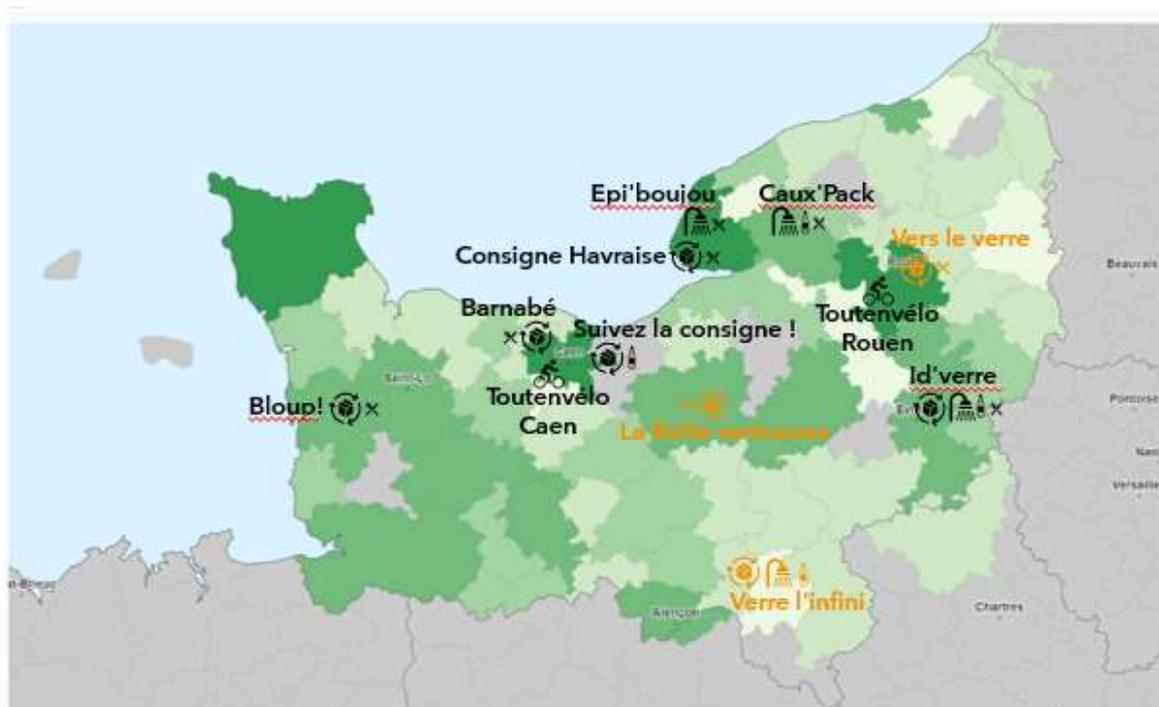
- Plusieurs opérateurs de collecte, logistique et lavage des contenants alimentaires (bouteilles et bocaux, boîtes-repas pour la vente à emporter) pour réemploi, sont en activité.
- D'autres projets en cours.
- Une étude sur les besoins du territoire normand en maillage logistique et solutions de lavage pour le réemploi des contenants alimentaires est à venir.
- Une campagne de communication régionale est en construction sur le retour de la consigne pour réemploi en Normandie.

La volonté de ces acteurs est de s'appuyer sur les structures existantes, coopérer, éviter que les projets ne se superposent, se fassent concurrence et brouillent le message.

L'introduction d'un système de consigne des emballages pour recyclage viendrait assurément :

- ⇒ **déstabiliser les modèles économiques, en construction, de ces acteurs proposant des initiatives innovantes de réemploi**
- ⇒ **brouiller les messages entre recyclage et le réemploi, apporter de la confusion dans l'esprit des consommateurs.**

Carte des opérateurs ou projets de réemploi des contenants alimentaires en Normandie



- station de lavage
- solution globale (collecte, logistique...)
- transport
- bouteilles & bocaux
- boites-repas & contenants vrac

- acteur déjà opérationnel
- initiatives/projets en cours, à des états d'avancement différents

Contacts Club Consigne & Réemploi des emballages en Normandie :

Magalie Petit, CRESS Normandie - magalie.petit@cressnormandie.org

Benoit Sebaut, Normandie Equitable - benoit@normandie-equitable.org